

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

POUR LES AGRICULTEURS

Nous n'avons pas à nous préoccuper de la qualité des hommes politiques qui ont porté la question agricole devant la Chambre : peu importe qu'ils appartiennent à la majorité gouvernementale ou à l'opposition d'extrême gauche ; d'ailleurs, les principaux orateurs des deux partis en présence sont déjà intervenus. Nous n'avons pas davantage à entrer dans les vues particulières de chacun. Il suffit que cette question capitale soit examinée avec toute l'attention et tout l'intérêt qu'elle mérite.

Il était temps de se préoccuper enfin du sort des travailleurs de la terre et de la situation faite à la petite culture. Le petit propriétaire terrien, livré à ses propres ressources, qui cultive, lui-même ses champs avec l'aide de sa famille, est digne de la plus grande sollicitude, comme aussi les ouvriers agricoles, qui ne sont que de simples salariés, mais qui pourraient devenir de petits propriétaires à leur tour, si les conditions du travail étaient sensiblement améliorées.

Les fermiers, les métayers, exposés à tant d'aléas, sont également dignes d'intérêt. Les populations agricoles, si laborieuses, si économes, si éprouvées trop souvent, sont la source de la richesse nationale. Et ce n'est pas parce qu'elles travaillent et peinent, sans se livrer à de violentes récriminations, qu'il faut négliger d'améliorer leur sort. Au contraire, il serait plus juste et plus prudent de le faire en temps utile.

Dans notre département où les petits cultivateurs et les ouvriers agricoles sont en grande majorité, on se réjouira de voir les intérêts essentiels de l'agriculture discutés au Parlement par les hommes de tous les partis avec la plus grande sollicitude et le plus grand éclat. C'est déjà beaucoup que le problème soit posé devant le Parlement et devant l'opinion ; les solutions ne tarderont pas à s'imposer ; on a plutôt l'embarras du choix. Nous avons le ferme espoir que de toutes ces discussions, déjà si intéressantes par elles-mêmes, tôt ou tard sortiront des réformes et des institutions utiles.

REVUE DE LA PRESSE

Le Rappel (M. de Lanessan) continue la série d'articles qu'il consacre aux analogies qui existent entre la situation politique de 1849 et celle de 1897 : « Les partis en présence sont les mêmes, les fautes déjà commises et celles qu'on peut encore commettre sont également les mêmes. Souhaitons que les républicains démocrates sachent éviter les pièges qui leur sont tendus, à droite et à gauche, comme en 1849, et qu'ils ne fassent pas tomber la troisième République entre les mains d'une majorité semblable à celle de l'Assemblée législative. »

L'Autorité (M. de Cassagnac) « La nouvelle commission d'enquête ne saurait fonctionner sans ridicule qu'à la condition formelle d'être investie des pouvoirs les plus étendus. C'est-à-dire qu'elle devrait cumuler à la fois les prérogatives politiques et les prérogatives judiciaires. »

« On il est difficile de croire qu'un gouvernement régulier, ou ayant la prétention de l'être, confiera les pouvoirs judiciaires à une trentaine de députés que rien dans leur mandat ne désigne à de pareilles fonctions. »

Le Radical (Monsieur Dimanche) : « Avec le nouveau règlement qu'elle s'est donné, la Chambre paraît jouer aux propos interrompus. On a choisi le samedi pour les interpellations, le vendredi pour les questions ouvrières, et les

autres jours de la semaine pour la brouille courante.

« Si bien que cette interpellation agricole, qui a commencé il y a huit jours, est coupée, en cours de semaine, par toutes sortes de questions accessoires et qu'elle s'entremêle tantôt avec le débat sur la Banque, tantôt avec les crédits de Notre-Dame, de façon à rendre le parlementarisme encore plus compliqué pour ceux qui n'en font pas leur occupation spéciale. »

Le Petit Parisien dit qu'« on est bien forcé de constater, à propos des négociations qui ont eu lieu en vue de la nomination de la commission du Panama, que la Chambre est nettement fractionnée en trois groupes, dont chacun ne peut subsister qu'à la condition de ne rien faire. »

« Alors qu'il eût pu, au centre de la Chambre, se former une armée compacte de 350 membres venant du même point et ayant un objectif commun, on a préféré cet émiettement, qui rend toute action utile impossible et amène l'immuable stérilité parlementaire. »

La Lanterne (M. Maurice Allard) ne conteste pas que l'Angleterre soit « grande et glorieuse ».

« Ses vaisseaux parcourent toutes les mers, et ses missionnaires distribuent des bibles dans les pays les plus éloignés. Mais le peuple en est-il moins misérable et les rues de Londres en sont-elles moins remplies d'une foule de déguenillés, pour lesquels la gloire de leur patrie ne s'est jamais traduite que par l'absence du plus petit penny dans leur poche ? »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 26 juin

M. Jaurès continue aujourd'hui son discours sur la situation agricole. De l'avis de tous il a été admirable.

L'orateur terminera son étude samedi prochain.

Séance du 28 juin

C'est encore le privilège de la Banque de France qui fait les frais de la journée.

Cela devient presque fastidieux.

Comme toujours on continue à repousser les amendements.

Demain on nommera la commission du Panama.

Sénat

Séance du 28 juin

Le Sénat adopte en deuxième délibération la proposition de loi relative à la mention de la célébration du mariage en marge de l'acte de naissance des époux. Il adopte ensuite quelques projets divers.

M. Morel dépose un rapport sur les crédits supplémentaires votés par la Chambre, et parmi lesquels se trouve celui relatif à la cérémonie célébrée à Notre-Dame pour les victimes du Bazar de la Charité.

Séance demain.

Le Jubilé

« L'Angleterre est en train de se donner à elle-même le spectacle de sa propre grandeur... Ce règne de soixante ans a été un des plus glorieux de l'Angleterre... Vertus publiques et privées... etc... etc... » (Les journaux).

1

Londres tout entier s'illumine, Et les habitants par milliers, Avec le « God save the queen » Hurlent leurs refrains familiaux. Règne, Anglais, par toute la terre Ton empire s'est installé ; Lève très haut ta tête altière, Et célèbre le Jubilé !

2

L'Angleterre est grande, et la reine, Fêtée en son pays brumeux, De vingt peuples est souveraine : C'est à peine assez pour ses vœux. Partout où reste un coin de terre Au Boër, au Matabélé,

Dieu le destine à l'Angleterre ; Célébrons donc le Jubilé !

3

Pourtant dans la brousse d'Afrique, Un prince, un jour, — presque un enfant — Comptant sur la foi britannique, Des mains du Zoulou triomphant Périt, délaissé par un lâche, Car l'Anglais sait bien détalier :

— Allons, des hurrahs sans relâche, Albion, tu peux jubiler !

4

L'Australie a vu ses peuplades Disparaître des nations ; Partout meurtres et fusillades, Sûres exterminations. Au pays natal, l'indigène Erré aujourd'hui comme exilé ; L'Anglais détruit ce qui le gêne, Et célèbre le Jubilé.

5

De sept siècles, Erin la verte, Ne connaît plus la liberté ; Elle montre une plaie ouverte Qui saigne à perpétuité. Cependant, le landlord s'empiffre ; Accapare bétail et blé, Et, guilleret, au son du fifre, Il célèbre le Jubilé.

6

L'Anglais a séquestré l'Égypte, — Le Nil doit être un fleuve anglais — Et les Pharaons dans leur crypte Sont troublés par des gens en plaids, Leur successeur, pauvre khédivé, N'est qu'un employé bien stylé ; Allons, tout va bien : « Hurrah ! Vive Et vive encor le Jubilé ! »

7

Les Anglais, pudibonds et tristes, Ignorent jusqu'au baccara, Jusqu'aux petits télégraphistes, Et cœtera, et cœtera. Jamais, parmi ce monde austère Le vice ne s'est faufilé ; Et c'est, pour la chaste Angleterre, Le grand honneur du Jubilé !

8

La misère, à Londres, est honteuse ; Jamais ailleurs on n'a pu voir, Opulence aussi scandaleuse, Dénument plus hideux, plus noir. Et quand on ramasse, après boire Un lord, sous la table écroulé, Quiconque est bon Anglais doit croire, Qu'il célèbre le Jubilé.

9

Très Gracieuse Impératrice, Votre empire est humain et doux, Et l'on en voit le bénéfice, Surtout au pays des Hindous ; Là, mort de peste et de famine, Tout un peuple est amoncelé... Londres tout entier illumine Et célèbre le Jubilé !

P. B.

INFORMATIONS

M. Félix Faure en Russie

Suivant une dépêche de Saint-Petersbourg au Gaulois, M. Félix Faure, avançant son voyage, s'embarquerait le 15 juillet à Cherbourg, arriverait à Cronstadt le 20 juillet et resterait quatre jours en Russie ; dès son retour à Paris, il repartirait pour le Dauphiné et la Savoie.

D'autre part on lit dans la Liberté :

On peut maintenant considérer comme

décidé, en principe, le voyage à Saint-Petersbourg du président de la République toutefois aucune date n'est encore fixée. On continue à parler de la seconde quinzaine du mois d'août sans que rien ne soit pour, cette date certain, à tout le moins peut-on affirmer que ce voyage, contrairement à ce qu'annonce ce matin un de nos confrères, n'aura pas lieu dans la seconde quinzaine de juillet.

Conseils généraux

Frontignan (Hérault), 28 juin. — Election d'un conseiller général : M. Gachon, radical socialiste, 1,148 voix élu ; M. Casamayou, républicain, 1,040.

Chartres, 28 juin. — Election d'un conseiller général pour le canton de Thiron (scrutin de ballottage) : MM. Massot, républicain, 695 voix, élu ; de Mondésir, rallié, 377 ; Moulin, radical, 281.

Le 20^e corps d'armée

La question du dédoublement du 6^e corps d'armée et de la constitution du 20^e corps est enfin résolue.

A la suite du récent voyage sur la frontière de l'Est du ministre de la guerre, accompagné du général Saussier et du chef d'état-major général, la ville de Toul a été choisie comme chef-lieu du nouveau corps d'armée. Un projet de loi à cet effet sera déposé sur le bureau de la Chambre avant les vacances et le gouvernement en demandera le vote immédiat.

Les Grèves

On écrit de Lyon, le 28 juin. — Les ouvriers des corporations du bâtiment, réunis à la Bourse du travail au nombre de 5,000, ont voté, à une grande majorité, la grève générale de toutes les corporations du bâtiment.

Cette grève intéresse 20,000 ouvriers.

Sourds-muets reçus au certificat d'études

Trois élèves de l'Institution nationale des sourds-muets de Paris viennent de subir avec succès, à la mairie du Panthéon, en présence de leurs petits camarades des écoles primaires, les épreuves orales du certificat d'études. Ces enfants lisent sur les livres des examinateurs les demandes et y répondent de vive voix.

Le Jubilé de la reine Victoria

La réception de tous les officiers généraux de marine à bord du yacht royal *Victoria and Albert*, a été très brillante. La réception a pris fin à 5 heures. A ce moment, le prince de Galles a fait une seconde fois le tour des lignes navales, salué par les mêmes salves d'artillerie et les hurrahs des marins.

À peine le prince de Galles avait-il terminé cette seconde inspection, que le ciel qui s'était progressivement obscurci est devenu fort menaçant. Le tonnerre s'est mis à gronder et vers 6 heures, un violent orage a éclaté sur la rade de Spithead. La pluie est tombée à torrents et a beaucoup endommagé les préparatifs faits pour l'illumination ; néanmoins, les illuminations de la flotte ont été magnifiques ; la ville et les forts des environs étaient également brillamment éclairés.

L'abdication de la reine Victoria

Un député conservateur anglais, sir Ellis Ashmead Bartlett, reproduit en ces termes dans son journal, *England*, la nouvelle sensationnelle récemment publiée par une

gence et relative à l'abdication de la reine Victoria :

« C'est d'une source ordinairement bien informée que nous apprenons que la reine a réellement l'intention d'abandonner sous peu les fonctions actives du règne en faveur du prince de Galles. »

En Crète

Les musulmans de Candie ont dépassé le cordon à Canicastelli. Un combat violent s'en est suivi. Les musulmans ont eu treize tués et deux blessés. Les pertes des insurgés sont inconnues.

Insurrection cubaine

Une dépêche officielle de la Havane dit qu'on n'a pas la moindre nouvelle de l'exécution de 30 soldats par le chef rebelle Montegudo.

On ignore aussi que Maximo Gomez ait déclaré la guerre sans merci.

Le nouveau fusil allemand

Plusieurs journaux confirment la nouvelle de l'adoption du nouveau fusil.

Le *Tageblatt* de Leipzig affirme que le nouveau fusil est de plus petit calibre que celui qui est actuellement en usage et que ses principaux avantages consistent en ce que tous les mouvements de la charge, grâce à un mécanisme spécial, s'effectuent automatiquement.

Un bataillon de chaque corps d'armée a été pourvu, à titre d'essai, de cette nouvelle arme.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Election au Conseil général

CANTON DE CATUS

M. Rey, républicain, 1,254 voix.
M. de Valon, bonapartiste, 1,173 voix.
M. Rey est élu avec 81 voix de majorité.

Résultats par commune

	M. Rey	M. de Valon
Catus.....	153	188
Boissières.....	156	19
Calamane.....	63	25
Crayssac.....	69	69
Francoules.....	93	44
Gigouzac.....	66	52
Les Junies.....	79	90
Labastide-du-Vert.....	64	91
Lherm.....	69	116
Maxou.....	91	118
Mechmont.....	33	49
Montgesty.....	47	126
Nuzéjols.....	101	13
Pontcirg.....	34	87
Saint-Denis-Catus.....	108	2
Saint-Médard.....	47	84
Totaux.....	1.254	1.173

Nous sommes heureux d'enregistrer le succès du candidat républicain.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 43

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

A SOUSCEYRAC

En attendant, sa femme de chambre, Paulette, devait garder le malade.

De son côté, le Commandeur annonça à Marguerite qu'il était obligé de prendre congé d'elle.

— Je vous laisserai partir, dit-elle, visiblement inquiète, mais à condition que vous nous reviendrez sans tarder.

— Oui, demain, je serai ici pour prendre des nouvelles du baron et des vôtres.

— Ah ! s'écria-t-elle, j'ai tant de choses à vous dire !

— Je tiendrai ma promesse, soyez en sûre. D'ailleurs, Marguerite, je serai si malheureux de ne pas vous revoir au plus vite, que je ne tarderais guère à revenir.

— Et moi, Henri, pensez-vous que je ne souffrirais pas de votre absence.

— A demain, mon amie.

— A demain.

Inspection

M. Eyraud-Desvernhes, inspecteur général des ponts et chaussées, est en ce moment à Cahors pour inspecter les divers services du département.

Conseil départemental

Le conseil départemental de l'instruction publique se réunira le jeudi 1^{er} juillet prochain, à 10 heures du matin, dans une des salles de l'hôtel de la préfecture à l'effet de délibérer sur certaines affaires dont l'examen lui appartient.

Ordre du jour :

Liste d'admissibilité aux fonctions d'instituteurs et d'institutrices titulaires. — Demande de bourse d'enseignement primaire supérieur ; classement. — Fons : école privée avec pensionnat. — Lacamdourcet : interdiction des locaux scolaires. — Larnagol : groupe scolaire, travaux supplémentaires. — Francoules, école de garçons, construction. — Mauroux : secrétariat de mairie. — Ussel : Transformation en classe enfantine de l'école facultative de filles. — Fixation des vacances.

Fête Nationale

M. le Préfet du Lot vient d'adresser une circulaire à tous les Maires du département, pour les inviter à faire célébrer dignement la Fête Nationale par toutes les communes du Lot.

Médailles et diplômes d'honneur

Sur la proposition de M. le préfet du Lot, M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder une médaille d'honneur à M. Bouyssou Edmond, cultivateur à Boussac.

Sur la proposition de M. le préfet du Lot, M. le Ministre de l'Intérieur vient de décerner des mentions honorables à MM. Bouyssou Pierre, cultivateur à Boussac ; Bonnet Gustave, dit Brissac, boucher à Catus ; Chaize Fernand, ouvrier cimenteur à Leyme ; Combe Céleste, forgeron à St-Matré.

Brevet élémentaire

Les candidats au brevet élémentaire sont invités à se rendre, le 5 juillet jour de l'examen, à 7 1/2 du matin au collège des jeunesfilles, pour y répondre à l'appel nominal qui sera fait avant le commencement des épreuves.

CAHORS

L'attitude du « Rappel »

En rentrant d'une courte absence, je trouve ce matin, mardi, sur mon bureau, le *Rappel* avec le mot *aimable* — c'est un euphémisme — qu'il me consacre.

Le *Rappel* use vraiment d'un procédé très commode pour interrompre une polémique qui le gêne. Il déverse quelques hotte d'injures sur son contradicteur et lui déclare qu'il ne lui fera plus l'honneur de discuter ses réponses. »

Et le Commandeur s'en retourna, non par le sentier rural que les habitants avaient coutume de suivre, mais à travers les prairies et les bois, comme un rêveur au cerveau rempli de chimères et d'illusions.

LE MARQUIS DE MAULARVELLE

En enlevant Marguerite de Guirandol, le marquis de Maularvelle comptait avoir fait une prise royale. Gentilhomme presque étranger aux scrupules, délégué, ardent au plaisir, il espérait passer des jours agréables en compagnie de sa jolie conquête.

Certes, avant de venir habiter les terres du duc de Chevreuse, qui avait eu ses raisons pour se débarrasser, à Paris, de ce parasite encombrant, il avait eu de superbes aventures d'amour.

Les faubourgs aristocratiques avaient retenti de ses prouesses dignes de rivaliser avec celles du temps de la Régence, et il avait fallu recourir aux lettres de cachet pour calmer ses ardeurs excessives. Ce n'était même qu'à la suite de la menace formelle d'une détention à vie, qu'il, s'était décidé à quitter la capitale et à accepter la généreuse proposition que lui avait faite M. de Chevreuse de se retirer au château de Sousceyrac, où l'isolement et la réflexion réagiraient peut-être sur son tempérament de Lovelace et de coureur effronté de bonnes fortunes.

Du jour où Marguerite avait été sa prisonnière, il avait employé toutes les ressources de son esprit expert en la matière, pour arriver à la posséder à l'égal d'une maîtresse. Luxe

Oui-da ! voilà un journaliste qui s'entend comme pas un à prendre la tangente

Et dire que le signataire de l'article parle parfois de la crâne attitude des autres !...

A mon tour, je ne lui permettrai pas de faire prendre au lecteur bénévole des vessies pour des becs Auër ! Tous ceux qui « savent lire » diront que je n'ai jamais déclaré que « la personne dont j'ai parlé » avait des rapports avec le *Rappel*. J'ai dit seulement et je maintiens — car j'en ai la preuve indiscutable — qu'elle avait inspiré le passage de l'article relatif au *dilemme*. Je sais, d'autre part, cette personne trop bien élevée pour avoir inspiré les grossièretés qui encadraient ce seul point essentiel de l'article.

Ces grossièretés n'ont fait que croître et embellir depuis lors ; cela ne me touche pas. Il est des injures qui ne sauraient salir que ceux qui les écrivent. C'est le cas ici.

C'est le propre des ignorants de remplacer, dans la discussion, l'argument par l'injure et de faire appel au répertoire de Madame Angot pour cacher la faiblesse du raisonnement.

Je suis malheureusement d'une force très relative comme fort-en-gueule et contraint d'avouer ma parfaite infériorité sous ce rapport, je cède le pas au *Rappel*. Le jour où mon contradicteur voudra discuter avec la courtoisie que les journalistes soucieux de leur dignité se doivent réciproquement, il me trouvera toujours prêt : la polémique est une distraction pour le publiciste aussi bien que pour le lecteur.

Pour l'instant, comme mon confrère, je pose le point final.

A. C.

Société industrielle et agricole du Lot

Programme des primes générales proposées par la Société dans sa séance du 1^{er} mai 1897 :

Concours de bestiaux, à Cahors, le 1^{er} septembre 1897, pour les espèces bovine, ovine et porcine.

Concours de bêtes à corne et de bêtes à laine grasses, à Cahors, le 1^{er} février 1898, jour de foire, à une heure de relevée, sur la place Thiers.

Concours de vignobles pour l'arrondissement de Cahors, siège du concours,

Une subvention de 3,000 francs et une médaille de vermeil ont été accordées par M. le ministre de l'agriculture au nom du gouvernement de la République.

Pour les dispositions générales concernant ces divers concours, les intéressés pourront consulter les affiches placardées, par les soins de MM. les maires, dans toutes les communes du département.

Nos compatriotes

M. Arnault, chef de cabinet du préfet de la Corse et fils de l'honorable président du tribunal civil de Lombez, a reçu la rosette d'officier de l'ordre de François-Joseph d'Autriche. Nos félicitations.

d'installation, attentions délicates, parfums les plus exquis, costumes les plus riches, soins de toutes les heures, de tous les instants, discours amoureux longuement étudiés, il n'avait rien négligé.

Quand, las de faire vainement sa cour, il sentait qu'il était plus habile peut-être d'attendre le lendemain afin de recommencer la douce bataille dans le boudoir assigné à la récalcitrante, il lui envoyait deux femmes de chambre qui avaient la mission secrète de la préparer à la capitulation désirée.

Mais les tentatives de toute sorte, les négociations les mieux combinées avaient échoué devant l'infrangible volonté de Marguerite et l'énergie de son attitude.

Un jour le marquis de Maularvelle, que l'obstination persistante de la jeune fille avait mis hors de lui, s'était écrié tout-à-coup :

— Et si je recourais à la force, que feriez-vous ?

— Je me tuerais aussitôt, et vous auriez à rendre compte de ma mort à Dieu et à la justice des hommes.

Et le marquis reculait, non devant la vengeance céleste, mais à cause du châtimeut qui l'attendait sur la terre.

La seule satisfaction qu'il eût pu obtenir c'était, après avoir appris, grâce aux femmes de chambre, l'inclination de Marguerite pour M. de Cartelanin, d'avoir retourné à ce dernier la bague qu'elle en avait reçu en souvenir. Il s'était complu à torturer le Commandeur en accompagnant cet envoi du billet ironique que nous avons vu plus haut. Il avait ainsi es-

Transfert de prévenu

La gendarmerie de Cahors a transféré à la maison d'arrêt de Villeneuve-sur-Lot, sur mandat d'amener, Louis Tissac, âgé de dix-sept ans, cultivateur, originaire de Carnac-Rouffiac.

Cet individu qui, malgré son jeune âge, a déjà subi quatre condamnations, dont une à un an de prison pour vol qualifié, prononcé parla cour d'assises du Lot dans sa dernière session, est poursuivi par le parquet de Villeneuve pour vol d'une certaine somme d'argent et d'effets d'habillement, au préjudice d'un nommé Couderec, avec lequel il était domestique chez le sieur Tournié, propriétaire à Pinel-Hauterive.

Syndicat des pharmaciens

Jeudi se sont réunis, en un banquet fraternel, sous la présidence de M. Cabanès, doyen d'âge, les membres du Syndicat des pharmaciens du Lot.

A l'issue du banquet a eu lieu l'assemblée générale, à l'hôtel de ville. Le bureau du Syndicat a été constitué comme suit :

Président honoraire, M. Cougoule, pharmacien à Figeac ; président, M. Cabanès, pharmacien à Gourdon ; vice-président, M. Alazard pharmacien à Cahors ; secrétaire général, M. Magot, pharmacien à Cahors ; secrétaire adjoint, M. Combarieu, pharmacien à Bagnac ; trésorier, M. Fayret, pharmacien à Cahors.

Contravention

La police de notre ville a dressé procès-verbal aux nommés Jean Carbonnel et Bernard Delrieu, raccommodeur de parapluies à Cahors, pour tapage injurieux et violences légères.

Musique du 7^e d'infanterie

A l'avenir, la musique du 7^e d'infanterie se fera entendre au kiosque des allées Fénélon les dimanches, mardi et jeudi, de 8 h. 1/2 du soir à 9 h. 1/2.

La musique militaire donnera, en outre, tous les vendredis, un concert sur la terrasse du cercle de la garnison.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 26 au 29 juin 1897

Naissances

Maradènes, Emile-Charles, rue Brives, 36.

Publications de Mariages

Bach, Jean, cultivateur et Sadoul, Marie, Cures, Paul-Marie, commis des Postes et Télégraphes et Jauberthie Maria.

Lagarde, Albert-François, voyageur de commerce et Couzy, Claudine, modiste.

Mariages

Laporte, Louis, garçon boucher et Bourdelles, Antonia.

Décès

David, Jean, cultivateur, 70 ans, rue Pégri, 11.

Monteillet, Anne, 82 ans, célibataire, rue des Pénitents, 2.

péré décourager celui qui lui était préféré et venger du ridicule qui avait été son lot lors de leur rencontre à Chante Perdrix.

Lorsque le Commandeur, suivi de sa troupe improvisée, était accouru cerner et envahir le château de Sousceyrac, le marquis, pris à l'improviste, avait aussitôt ordonné à son personnel de fermer toutes les portes donnant accès à la forteresse proprement dite.

Il savait qu'il serait temps de s'enfuir après que l'entrée principale, celle du rez-de-chaussée, aurait été forcée. C'est pourquoi il avait répondu aux sommations du baron de Guirandol auquel il avait transmis, du reste, une prétendue déclaration de Marguerite, déclaration qui avait été écrite sous sa dictée par une femme de chambre dont la main tremblait de frayeur à la pensée du carnage qui semblait imminente à ses yeux.

Puis, persuadé que toute résistance était vaine, alors surtout que le nombre de ses serviteurs se réduisait à une dizaine, tous effarés et incapables de tenir une arme, il était descendu au pied du donjon par un escalier dérobé, et, de là s'engageant avec eux dans un souterrain qui conduisait à un bois voisin, il avait attendu la nuit pour gagner la campagne.

Mais avant de s'enfuir, il avait donné l'ordre à son intendant de fermer Marguerite dans la plus haute salle du donjon, de mettre le feu aux meubles, de baisser la herse qui grillait la porte afin que le vainqueur, qu'il fût le chevalier de Cartelanin ou le baron de Guirandol, n'eût devant lui que les restes carbonisés de la malheureuse.

Avis

Faute de place, nous devons remettre au prochain numéro plusieurs articles de nos correspondants.

ROCAMADOUR. — Le Concours de la race ovine de Rocamadour, a été très brillant. On y comptait 137 lots formant un total de 579 têtes appartenant à 56 éleveurs. La distribution des récompenses, présidée par M. de Verninac, sénateur du Lot, a eu lieu à 4 1/2 du soir. M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, a ensuite donné lecture de la liste des prix qu'il a fait suivre de quelques conseils techniques aux éleveurs. Voici cette liste :

1^{re} CATÉGORIE AGNEAUX ET AGNELLES

Mâles

- 1^{re} Sous-Catégorie.** Agneaux d'hiver et agneaux de printemps. (Exposés isolément).
1^{er} prix, 80 fr., n° 40, M. Tourmié Timothée au Périé commune de Gramat.
2^e prix, 70 fr., n° 7, M. Brel Elie à Réveillon commune d'Alvignac.
3^e prix, 60 fr., n° 42, Vitrac Henri à Cavagnac, commune de Gramat.
4^e prix, 50 fr., n° 10, M. Cadiergues Gustave, au moulin Blanc, commune de Rignac.
5^e prix, 40 fr., n° 2, M. Barret Georges, à Villez, commune de Bio.
6^e prix, 30 fr., n° 3, M. Battut Blaise, à Rocamadour.
7^e prix, 25 fr., n° 33, M. Montet Guillaume, au Teil commune de Bio.
8^e prix, 20 fr., n° 11, M. Cadiergues Joachim à Bio.
9^e prix, 15 fr., n° 35, Raffy Louis à Pemmennu, commune de Rocamadour.
10^e prix, 10 fr., n° 1, M. Ayroles Elie, à Vénique, commune de Rocamadour.
11^e prix, mention, n° 18, M. Gimel Marc, à Alvignac.
12^e prix, mention, n° 26, Laval Joachim, à Palarie, commune de Bio.
- 2^e Sous-Catégorie.** — 1^{re} Section. Lots de 5 têtes.
1^{er} prix, 70 fr., n° 54, Vitrac Jean-Henri, à Cavagnac, commune de Gramat.
2^e prix, 60 fr., n° 44, Battut Blaise.
3^e prix, 50 fr., n° 48, Laparra, Baptiste à Pechfarra, commune de Gramat.
4^e prix, 40 fr., n° 45, Bel, à Padirac.
5^e prix, 30 fr., n° 43, Barrat Jacques, précité.

2^e section. — Lots de 10 têtes.

- 1^{er} prix, 100 fr., n° 56, Brel Elie, à Réveillon, commune d'Alvignac.
2^e prix, 80 fr., n° 63 Tourmié J. Timothée précité.
3^e prix, 70 fr., n° 57, Brel Henri, précité.
4^e prix, 60 fr., n° 58, Delsahut Paul, à Chalvet, commune du Bastit.
Mention honorable, n° 60, Lavergne Antoine à Alvignac.

Mâles

- 3^e Sous-Catégorie.** — Agneaux de l'été.
1^{er} prix, 80 fr., n° 67, Laparra Baptiste à Pechfarra, commune de Gramat.
2^e prix, 70 fr., n° réservé.

2^e CATÉGORIE

ANTENNAIS : ANIMAUX N'AYANT PERDU QUE DEUX DENTS DE LAIT

Mâles

- 1^{er} prix, 110 fr., n° 70, Brel Elie, précité.
2^e prix, 90 fr., n° 90, Simonet Jacques.
3^e prix, 80 fr., n° 71, Brel Henri.
4^e prix, 70 fr., n° 76, Delmas Louis.
5^e prix, 60 fr., n° 91, Vitrac J.-Henri.

C'est ainsi que le Commandeur avait pu mener à bonne fin l'évasion de Marguerite sans rencontrer personne sur son passage, car les habitants de Souceyrac, auxquels le marquis était loin d'être sympathique, se seraient bien gardés de risquer leur vie pour défendre celui qui, du reste, n'était point leur seigneur et qui, de ses domestiques eux-mêmes eussent abandonné à son sort.

Ainsi chassé de Souceyrac, le marquis de Maulavelle était allé demander une hospitalité provisoire au seigneur de Castelnaud-Bretenoux, qui l'avait reçu avec sa courtoisie habituelle.

Mis à l'abri de tout danger, il profita de son séjour à Castelnaud pour s'informer des événements qui avaient suivi sa fuite précipitée et en écrire le récit au duc de Chevreuse en tâchant de faire naître chez lui des sentiments de vengeance.

Et dès qu'il eut la conviction que, comme conséquence de la délivrance de Marguerite, le château de Souceyrac n'était point menacé d'un nouvel assaut, il y revint sans bruit ni ostentations, mais avec la résolution bien arrêtée d'exercer des représailles.

En attendant qu'il douba son personnel, munit les tours de bombardes, de coulevrines et de tous les accessoires de guerre. En outre, il se fit apporter en secret une centaine de fusils dont il armerait, le jour venu, les hommes à sa solde.

Quel moment choisirait-il ? Il l'ignorait lui-même, mais ce qui était certain c'est qu'il ne manquerait pas de saisir la première occasion qui se présenterait.

- 6^e prix, 50 fr., n° 85, Lamothe Henri.
7^e prix, 45 fr., n° 81, Gimel Marc.
8^e prix, 35 fr., n° 84, Lacoste Paul.
9^e prix, 25 fr., n° 72, Cadiergues François.
10^e prix, mention, n° 90, Simonet Jacques, précité.

Femelles

1^{re} Section. — Lots de 5 têtes.

- 1^{er} prix, 80 fr., n° 101, Vitrac J. Henri, à Cavagnac, commune de Gramat.
2^e prix, 65 fr., n° 94, Gimel Marc, à Alvignac.
3^e prix, 50 fr., n° 92, Barrat Jacques, à Villez commune de Bio.
4^e prix, 40 fr., n° 99, Orliac Victor, au Graulet commune de Gramat.
5^e prix, 30 fr., n° 93, Delmas Louis à Rignac.

2^e Section. — Lots de 10 têtes.

- 1^{er} prix 110 fr., n° 102, Brel Elie à Réveillon commune d'Alvignac.
2^e prix, 90 fr., n° 103, Brel Henri, précité.
3^e prix, 80 fr., n° 106, Lacoste Paul, à Mazeirac, commune d'Alvignac.
4^e prix, 70 fr., n° 105, Delsahut Paul au Bastit.

3^e CATÉGORIE

ANIMAUX DE PLUS DE DEUX ANS ET AYANT AU MOINS DEUX DENTS DE LAIT

Mâles

- 1^{er} prix, 110 fr., n° 121, M. Vitrac J. Henri.
2^e prix, 90 fr., n° 116, M. Malby, à Bétaille.
3^e prix, 80 fr., n° 108, M. Brel Elie.
4^e prix, 70 fr., n° 110, Cadiergues Gustave.
5^e prix, 60 fr., n° 113, Delmas Louis.
6^e prix, 55 fr., n° 111, Cadiergues Joachim.
7^e prix, 25 fr., n° 114, Gimel Marc.
8^e prix, mention, n° 118, Simonet Jacques.

Femelles

1^{re} Section. — Lots de 5 têtes

- 1^{er} prix, 80 fr., n° 128, M. Vitrac J. Henri, précité.
2^e prix, 65 fr., n° 122, Delmas Louis, à Rignac.
3^e prix, 50 fr., n° 126, Mezecaze Louis à Pontannes-Lunegarde.
4^e prix, 40 fr., n° 123, Judicis J. Pierre, à Rignac.
5^e prix, 30 fr., n° 125, Lestrade Jean, à Gaule, commune de Thégra.

2^e section. — Lots de 10 têtes.

- 1^{er} prix, 110 fr., n° 129, Brel Elie, précité.
2^e prix, 90 fr., n° 132, Delsahut Paul, précité.
3^e prix, 80 fr., n° 133, Lavergne Antoine, à Alvignac.
4^e prix, 70 fr., n° 130, Brel Henri, précité.

4^e CATÉGORIE

ANIMAUX N'AYANT PLUS DE DENTS DE LAIT

Femelles

1^{re} Section. — Lots de 5 têtes.

- 1^{er} prix, 60 fr., n° 138 Vitrac J. Henri, précité.
2^e prix, 50 fr., n° 134, Barrat Jacques, précité.
2^e section. — Lots de 10 têtes
1^{er} prix, 80 fr., n° 140, Brel Henri, précité.
2^e prix, 60 fr., n° 143, Lavergne Antoine, précité.

5^e CATÉGORIE

TROUPEAUX DE BREBIS MÈRES DE TOUTES LES AGES.

1^{re} section. — Troupeaux de 25 têtes.

- Prix unique 120 fr., n° 144, Brel Elie, précité.
2^e section. — Troupeaux de 50 têtes.
Prix unique 180 fr., n° 146, Brel Henri, précité.

Prix d'honneur

- 1^{er} prix, n° 70. Médaille d'argent, au plus beau bétail choisi parmi ceux des 2^e et 3^e catégories à M. Brel Elie, précité.
2^e prix, n° 101. Médaille d'argent au plus beau lot (5 têtes) de brebis choisi dans les 2^e et 3^e catégories à M. Vitrac J.-Henri, précité.

Prix d'ensemble

- Une médaille, à l'ensemble composée avec des lots de femelles de 10 têtes au moins, à M. Brel Elie.

APRÈS L'ÉVASION

Le Commandeur revint le lendemain au château de Barrès comme il l'avait promis, et retrouva Jean en bonne voie de guérison.

Marguerite, de son côté, bien qu'amaigrie par ses dures épreuves, n'avait rien perdu de sa grâce et témoignait avec exubérance sa joie d'avoir recouvré sa liberté.

Le chirurgien arriva quelques instants après M. de Cartelanin.

S'adressant à Marguerite :

— Mademoiselle dit-il, profitez du moment où je vais penser la blessure de monsieur le baron. Allez respirer à l'aise. C'est une nécessité qui s'impose à votre fatigue. Aureste, monsieur le baron est entièrement hors de danger.

— Je vous écoute, monsieur Depeyrot, dit-elle. Je vous remplacerai quand vous vous retirerez... Cependant, ajouta-t-elle, en parlant au malade, à condition que vous n'aimiez mieux, Jean, me voir rester auprès de vous, tandis que le médecin opérera.

— Mon avis est le sien, fit le baron. Votre santé m'est trop chère pour que je vous retienne. D'ailleurs je vous ferais appeler, s'il était utile.

— Merci, Jean, reprit Marguerite, qui donna un baiser à son frère et descendit dans le jardin en compagnie du chevalier de Cartelanin.

Il y avait, tout au fond, une grande tonnelle abritée du soleil par les branches de noisetiers enlacées et formant voûte sur leur tête avec des bouquets de chèvre-feuille en fleurs

(A suivre).

Une médaille à l'ensemble composé avec des lots de femelles de 5 têtes, à M. Vitrac.

CANJAC. — La foire du 25 juin a eu la même physionomie que toutes les foires de la région : elles sont très peu rémunératrices pour l'éleveur. Les bestiaux sont arrivés à un prix dérisoire. Aussi y a-t-il un mécontentement général.

La sécheresse continue et si elle persiste encore quelques jours, les récoltes seront très compromises. Encore une nouvelle épreuve pour le pauvre diable de la campagne.

FLORESSAS. — Une agression peu commune a eu lieu dernièrement à Floressas.

Après un échange de quelques paroles sans importance, entre le sieur Lafon, dit Pascalot et le sieur Caillau, de Lamathève, le sieur Pascalot lança à Caillau des coups de pierre. Ce dernier voyant Pascalot dans une rage indescriptible, se mit à fuir à toutes jambes. Mais Pascalot, qui labourait, de plus en plus fier de voir fuir Caillau, abandonna ses bœufs et poursuivit avec acharnement Caillau avec son aiguillon. Il parvint à le rattraper et lui asséna sur la tête, avec le tranchant de cet instrument, plusieurs coups et lui fit des blessures assez graves.

Le parquet de Cahors a ouvert une enquête.

TERROU. — Un vieillard avait disparu du domicile conjugal depuis le 31 mai. Ce n'est que le 26 juin que son cadavre, a été trouvé dans les bois de la Verrière. Le visage et la langue avaient été dévorés par les pies et les corbeaux. La justice fait une enquête afin d'établir, s'il y a eu crime, où si ce malheureux est mort subitement dans ce lieu.

BLARS. — *Foire du 25 juin.* — La foire du 23 juin dite de la St-Jean n'a été que d'importance secondaire. Malgré la grande réputation qui la place à la tête des premières du pays, les marchands n'étaient pas nombreux, et au contraire les bestiaux s'y étaient rendus en grande quantité. Les beaux agneaux ne se vendaient que 15 fr. la pièce, les ordinaires de 12 à 14 fr. 50. Les brebis avaient le cours des foires précédentes. Les agneaux de 15 fr. avaient valu jusqu'à 21 et même 22 fr. Il faut attribuer cette lenteur des affaires à la grande chaleur qu'il fait et à la sécheresse qui règne dans le pays.

Malgré la baisse qui règne en ce moment il s'en est vendu en grande quantité et espèrent que les quelques qui restent, achèveront de débarrasser le pays, à la foire de Canjac.

On ne signale ni vol ni accident.

SOULLAC. — *Noyé* — Jeudi, vers 4 heures, deux frères des écoles chrétiennes, sont allés se baigner dans la Dordogne.

L'un d'eux, nommé Henri Pastre, âgé de 21 ans, natif de Gaillac (Tarn), a été entraîné dans un gouffre et a disparu. Son camarade a aussitôt appelé au secours.

Deux pêcheurs, Germain Iragne et Bruzelle Iragne, sont venus avec leur barque, et sans hésiter, tout habillé, Germain a plongé et a saisi Pastre, mais il a dû le lâcher à cause d'un tourbillon. Plongé de nouveau, il l'a repris et l'a traîné vers la barque, où il a été hissé par les deux pêcheurs; mais malheureusement il était trop tard, Pastre était mort.

C'est le quatrième noyé que le brave Germain retire du fond de l'eau, au péril de ses jours.

FIGEAC. — *Tribunal correctionnel.* — Audience du 26 juin :

Les nommés Pedech et Piganiol, inculpés de colportage d'allumettes de contenance, sont condamnés : Pedech, à 300 fr. d'amende, et Piganiol, à 150 fr.

Laborie, de Saint-Hilaire-Bessonies, est condamné, pour vol, à quarante-huit heures de prison (loi Bérenger).

Magnonobe, d'Aynac, est inculpé de vol de récoltes. Le prononcé du jugement est renvoyé à huitaine.

Cançé, d'Aynac, est condamné à 18 fr. d'amende pour enlèvement d'arbres et outrages envers un garde particulier.

Le jeune Firmin Pradayrol, de Saint-Maurice, poursuivi pour escroquerie, est condamné à quatre mois de prison (loi Bérenger).

Le tribunal prononce, en outre, plusieurs

condamnations pour délits de chasse et de pêche.

Conseil municipal. — Dans la séance de jeudi dernier, MM. Galtier, premier adjoint au maire; Lugan, Camille Nozières, Bousquet et Garrigou, conseillers municipaux, ont été nommés membres de la commission d'organisation de la fête du 14 Juillet.

Vol. — Des malfaiteurs se sont encore introduits par escalade et effraction au presbytère de Cahus. Une certaine somme d'argent a été dérobée. La gendarmerie fait une enquête.

LATRONQUIÈRE. — Le 27 se célébra à Latronquière une nocé dont les invités étaient assez nombreux. Le dîner eut lieu au domicile des parents de la mariée.

Vers la fin du dîner, la mariée se trouvant prise d'une faiblesse, sa mère se porta à son secours, et dans sa précipitation endommagea un peu la toilette nuptiale.

De là violents reproches, coups et blessures donnés par la fille et le nouveau gendre au père et à la mère.

Voilà un mauvais début !

— Il y aurait urgence à demander la prohibition de la vente des pièces réclames imitant les pièces en or et en argent, par les marchands forains.

Ce sont surtout les marchands de portemonnaie qui en ont sur leurs étalages.

Plusieurs personnes viennent d'être dupes, ici, d'adroits filoux, et quoique la fraude soit facile à constater, il se produit cependant des méprises.

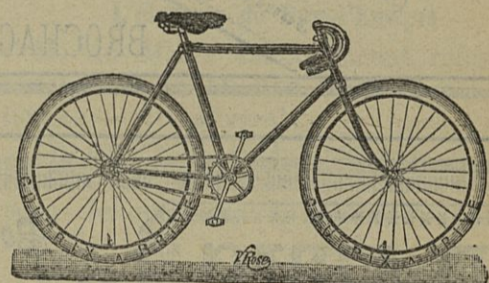
CHEMIM DE FER D'ORLÉANS

Exposition internationale de Bruxelles de 1897

A l'occasion de l'exposition internationale de Bruxelles la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pendant quinze jours les coupons retour des billets d'aller et retour, faisant l'objet de son tarif spécial G. V. n° 2, qui auront été délivrés pour Paris, aux voyageurs se rendant à Bruxelles, par toutes les gares de son réseau, du 25 juin au 20 octobre 1897 inclus.

Cette mesure sera appliquée comme suit : Sur la présentation d'un coupon retour Orléans, la gare de Paris-Nord délivrera au voyageur, en même temps qu'un billet pour Bruxelles, un bulletin qui sera conservé par lui et justifiera, lors de sa rentrée sur le réseau d'Orléans, la durée exceptionnelle de son coupon de retour. Ce bulletin sera remis à la gare d'arrivée en même temps que le dit coupon de retour.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

REÇUS

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

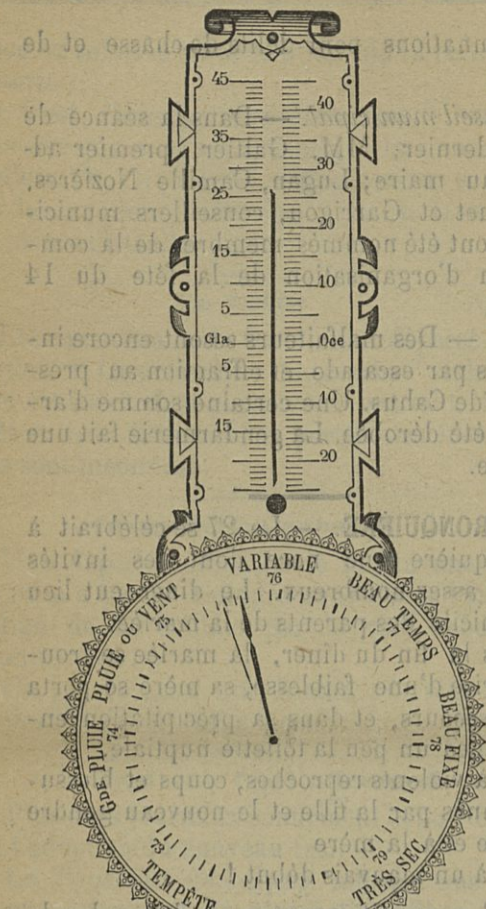
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 12.5
 Id. maxima de la veille : 33.5
 Hauteur d'eau tombée, la veille exprimée en millimètres : 0.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2100 du 26 Juin 1897.

Gravures. — Portraits : S. M. la Reine Victoria. — Angleterre : Les fêtes Jubilaires : Cérémonie religieuse du 20 juin, à l'Eglise Saint-Paul. — S. M. la Reine Victoria entourée de ses enfants et petits enfants.

Paris : La trombe du 18 juin. — Asnières : Cheminée de l'usine Coignet. — Un hangar. — La cloison vitrée restée intacte. La place Voltaire et la fête foraine.

La Garenne : Maison Delaroché. Bois-Colombes : Forge Mutant. — Une maison, rue de la Procession. — Ateliers du chemin de fer de l'Ouest.

La Vachalade : Char de la liberté. — Le Veau d'Or. — La Muse. — Le Proprio. — L'Alimentation.

Beaux-Arts : Bataille de Rockroy, tableau de M. Lionel Royer.

Nécrologie : Victor Franconi.

Italie : Inauguration du monument de Victor-Emmanuel, à Naples.

Bulgarie : Sofia : Défilé du 6^e régiment d'infanterie, en l'honneur du 80^e anniversaire de la princesse Clémentine.

Départements : Bouches-du-Rhône : Autel des Pénitents gris à Aix.

Nord : Notre-Dame du Saint-Cordon, à Valenciennes.

En supplément : Soldats français au milieu des ruines du temple de Karnak. — Egypte, 1798, tableau de Clairin.

Texte. — Paris : Voitures automobiles de la Compagnie générale. — Voiture Darraeq.

Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : Treize pieds, par Léo Claretie. — La trombe du 18 juin, par X. — Les fiacres automobiles, par N. Nozeroy. — Salons de 1897, par O. Merson. — Sport, par Archiduc.

— Le couronnement de Notre-Dame du Saint-Cordon, à Valenciennes, par Cyprien Ch. — Vélocipédie, etc.

Explication des gravures, Revue Comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, Echechs, Rébus, Récréations, Vélocipédie etc.

Le numéro : 50 centimes.

LA VIE SCIENTIFIQUE, Revue universelle des inventions nouvelles paraît tous les Vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux

colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Les maisons incombustibles de Pittsburg (Félix Colomer). — Ce que l'on fait des laitiers des hauts fourneaux (Max de Nansouty). — Le fluide humain (G. H.). — Canon pneumatique (C. Y.). — Appareil pour déterminer la stabilité des navires (M. Svilkossitch). — Extension du principe de la conservation de l'énergie aux phénomènes physiologiques et psychologiques (G. Hamelin). — Un chemin de fer de montagnes en Norvège, ligne de Voss à Tangevand (P. Crépy).

— Le commerce des viandes frigorifiées. — Les petites causes et les grands effets (Ernest Liottier). — Revue des inventions : procédé pour noircir l'aluminium. — Epreuves tirées sur papier teinté. — Tons rouges pour épreuves positives (A. R.). — Moteur minuscule (F. C.). — Restauration des épreuves au gélato-chlorure fanées. — Table des matières du premier semestre 1897. — Petite poste. — Bibliographie. — Petites annonces. — Bulletin financier. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET
 Mécanicien-Chirurgien Dentiste
 Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.
Prothèse et Réparations
 Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU
 65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.

LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE
 Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

HENRI VÉDRENNES PLACE DE LA CATHÉDRALE CAHORS

Ancienne Maison GAMBETTA Jeune
SPÉCIALITE DE FOIES GRAS

MAISONS RECOMMANDÉES

HOTEL des AMBASSADEURS Fondé en 1775

TENU PAR **M. LASAYGUES**

Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et aux Familles.

BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS.

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION — SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
 BROCHURES, THÈSES
 CATALOGUES
 MÉMOIRES
 ACTIONS, OBLIGATIONS
 MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
 LE VIGAN (Gard)
 (ANCIENNE IMPRIMERIE VIGANAISE)
 Rue de la Prairie
 L'Echo des Cévennes hebdomadaire

Circulaires
 PROSPECTUS
 TÊTES DE LETTRES
 FACTURES, ENVELOPPES
 CARTES DE VISITE
 LETTRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS
 BORDEREAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS
 AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

Vignes Américaines
 LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
 en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Coudere, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :
 Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
 Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

GRATIS

Pour vulgariser ses
Magnifiques Portraits
 AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, **absolument gratis**; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Petersbourg, Paris. — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

GUÉRISON
 Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU
 Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, Ancien Major des Hôpitaux N^{os} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Cor. et 2.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
 A pompe directe et air comprimé
 1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
 Dans les principaux Centres viticoles de France
 Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
 Chevalier du Mérite Agricole
 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
 NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
 Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE
 POUR
LA POSE DES DENTS
 Le Redressement et toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD
 Chirurgien-Dentiste
 16 Rue du Maréchal Brune
 BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
 Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.
 Prix de faveur jusqu'au 31 mars, 140 francs.
 Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

CARTE DU LOT
 MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :
0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes